

16.141 | FÉVRIER 2017

CHARTRE DE PAYSAGE ET D'URBANISME DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

INTÉGRATION DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE AU SEIN DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT



volume 1



CAUE ¹³
18, rue Neuve Sainte-Catherine 13007 Marseille
www.caue13.fr
T. 04 96 11 01 20 F. 04 91 33 42 49

Sommaire général

Introduction	05
1. Recommandations générales	07
1.1 Les hameaux	07
1.2 La pérennisation des structures agricoles	47
1.3 Les limites entre domaine public et privé dans le bâti diffus, bords de route, clôtures et portails	75
1.4 Palette végétale	111
2. Recommandations par secteur	119
2.1 Les entrées de Parc	119
Barcarin	
Gimeaux	
Saint Gilles	
Sylvéreal	
2.2 Salin-de-Giraud	135
Les entrées de village	
La traversée du village entre square et places	
Les secteurs de projet	
La mobilité et les circuits	
2.3 Le littoral aux Saintes-Maries-de-la-Mer	205
2.4 La plage de Piémanson, pour un respect de la frange littorale	229
3. Pistes de projet	249
3.1 Expérimentations en cours à poursuivre	
3.2 Réalisation d'études spécifiques complémentaires	
3.3 Développer l'offre de découverte en Camargue	
Conclusion	267
Annexes	271
Ateliers de terrain	
Estimations	

Sommaire volume 1

Introduction	05
1. Recommandations générales	07
1.1 Les hameaux	07
1.2 La pérennisation des structures agricoles	47
1.3 Les limites entre domaine public et privé dans le bâti diffus, bords de route, clôtures et portails	75
1.4 Palette végétale	111

Au-delà des vastes sansouires et des étangs emblématiques, la Camargue présente une variété de paysages nuancés, qui fluctuent selon les influences du Rhône, de la mer et de l'homme. La faible urbanisation, le rythme des structures agricoles, l'ouverture et l'horizontalité de ces espaces sont autant d'éléments caractéristiques qu'il convient de préserver.

En effet, les évolutions de l'occupation du sol inhérentes aux cycles de rotation des cultures et les rythmes saisonniers participent à la vitalité et à la dynamique des paysages de Camargue.

L'horizontalité des paysages renforce l'importance des plantations linéaires qui découpent l'espace, et dont la qualité graphique est très dépendante des essences employées. En raison des faibles reliefs, les greffes urbaines peuvent modifier la silhouette des villages, dont elles peuvent altérer l'harmonie.

Que ce soit sur les aménagements paysagers ou sur la qualité des formes urbaines, la mission de conseil est donc déterminante pour la qualité des paysages.

L'accompagnement des communes par le Parc s'est effectué jusqu'ici au coup par coup, ou à travers l'examen des projets de permis de construire, sans garantie de prise en compte des recommandations formulées par le Parc.

Dans ce contexte, la maîtrise de la qualité des paysages et le contrôle de l'urbanisation représentent un volet ambitieux du projet de territoire.

Bien que l'expérience ait montré que la poursuite du conseil individuel de proximité soit utile, il a été décidé d'entreprendre une réflexion plus collective et plus globale sur l'originalité des structures paysagères à préserver, sur les éléments identitaires à valoriser, sur les formes d'organisation à privilégier dans l'évolution de l'urbanisation. C'est pourquoi, la formalisation de ces objectifs en une charte paysagère pour le Parc semblait indispensable. Le mitage du territoire est une réalité dans un espace de tradition d'habitat diffus.

Ainsi, la charte paysagère devra répondre, entre autres, aux enjeux de densification des hameaux et de lutte contre le mitage en zone agricole. La définition commune de l'idée de paysage, l'identification de ce qu'est le paysage, nécessitent l'implication des communes et une démarche d'appropriation très forte par la population et les acteurs locaux. (Article 11.4.1. Préserver une identité camarguaise dans l'évolution des paysages)

Introduction

La charte de paysage et d'urbanisme n'est pas un document figé, il doit et devra évoluer en fonction de l'évolution du territoire et de la charte du Parc notamment. L'immensité du territoire, la multitude des sujets à aborder, la complexité des paysages, et le temps imparti n'ont pas permis de travailler sur tous les sujets nécessaires. Ce document sera donc amené à être complété, notamment par des expertises plus spécifiques.

Ce document a été réalisé en deux phases entre 2011 et 2017. La phase 1 « connaissance et partage » s'est déroulée entre 2011 et 2013 dont les objectifs ont été de conduire une analyse très fine du territoire par unités paysagères et de dégager des enjeux. La Phase 2 « stratégie et programme d'actions » s'est réalisée entre août 2016 et février 2017, dont les objectifs étaient d'élaborer des recommandations générales et plus spécifiques et des orientations d'aménagement à prendre en compte dans les futurs projets en impliquant des acteurs locaux autour d'un programme d'actions.

La démarche de travail pour les deux phases s'est faite de manière participative, avec les membres de la commission « architecture et paysage », et quelques expertises complémentaires.

Une équipe pluridisciplinaire a travaillé sur la phase 1, et le second volet a été conduit par le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE13).

Le présent document constitue le rapport de cette seconde phase avec une organisation en trois parties :

Des recommandations générales à l'échelle des hameaux, des composantes agricoles, des limites entre le domaine public et le domaine privé, une palette végétale, et du mobilier

Des recommandations plus spécifiques sous forme d'illustrations d'idées de projet pour les entrées de Parc, Salin-de-Giraud, la question du littoral à Piémanson et aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Les pistes de projet : démarches en cours, et démarches spécifiques intéressantes à développer



Les hameaux de Camargue

Cette étude été réalisée par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône à la demande du Parc Naturel Régional de Camargue

Experts CAUE13 chargés de l'étude Thierry Durousseau architecte, Loïc Boudet et Issam Amrani paysagistes urbanistes, et avec la participation de Cecile Lupiac architecte paysagiste

Tous droits de reproduction réservés



DÉPARTEMENT
BOUCHES-
DU-RHÔNE



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
18 RUE NEUVE SAINTE-CATHERINE 13007 MARSEILLE

Préambule

La question des hameaux revêt une spéciale importance dans la cohérence des paysages de Camargue. La douzaine de hameaux sont, avec les mas agricoles, des formes agglomérées d'habitat dans le territoire du Parc. Ils représentent un réseau de présences dans ce semblant de désert, une condensation dans cet espace si faiblement peuplé.

D'un point de vue historique, ils sont une pièce importante sur ce territoire agricole et dans l'organisation rurale qui prédominait jusqu'au 20ème siècle. Ils ont pour origine, soit d'anciens établissements médiévaux (commanderies, prieurés, seigneuries), soit ils sont issus d'une distribution de parcelles individuelles au personnel ouvrier de grands domaines agricoles. Ils ont permis la fabrique d'une société rurale à une certaine échelle en Camargue et une exploitation agricole pérenne de ces territoires (hébergement des ouvriers agricoles, émergence de lieux de vie, etc.)

Depuis quelques décennies, par l'action de nombreux facteurs (modifications sociétales importantes, raccordement aux grands réseaux routiers, apparition du tourisme de masse, accroissement de l'effet «village dortoir» etc.). On remarque que les hameaux ont tendance à se banaliser et ne présentent plus un aspect rural qui perdure cependant dans l'imaginaire camarguais.

Une urbanité à réinventer

L'ensemble de ces problématiques diverses se rejoignent sur une question inhérente à l'ensemble des dispositifs territoriaux de protections de la nature et des paysages qui présentent, dans leur périmètre et délimitation établie, une occupation humaine: Comment l'occupation humaine peut-elle s'inscrire dans une continuité et cohérence vis à vis des paysages et du territoire dans lesquels elle se trouve?

Comment habiter un parc ?

La volonté du PNR de Camargue pour ces hameaux éminemment urbains dans leur fonctionnement et les manières de vivre, est de prolonger, en leur sein, l'aspect rural et champêtre du territoire sur lequel ils s'implantent.

Pour cela, plusieurs pistes d'actions sont dressées et concernent quatre axes jugés forts pour l'aménagement des hameaux:

- Les entrées de hameau
- Les espaces publics
- Les voies et intersections
- Les franges urbaines

A travers ces quatre axes, l'étude présente les opportunités d'action, au-delà des éléments physiques, sur le quotidien des usagers et habitants des hameaux. Les préconisations d'aménagement présentées sont ainsi porteuses d'un renouvellement des manières d'habiter et de fréquenter ces territoires en apportant un panel d'usages et de pratiques possibles en lien avec le PNR et les paysages de Camargue.

S'informer, se cultiver, se nourrir, s'amuser, se divertir, se promener sont autant d'expériences que les aménagements doivent proposer .



Cécile Lupiac

Quatre cas d'étude

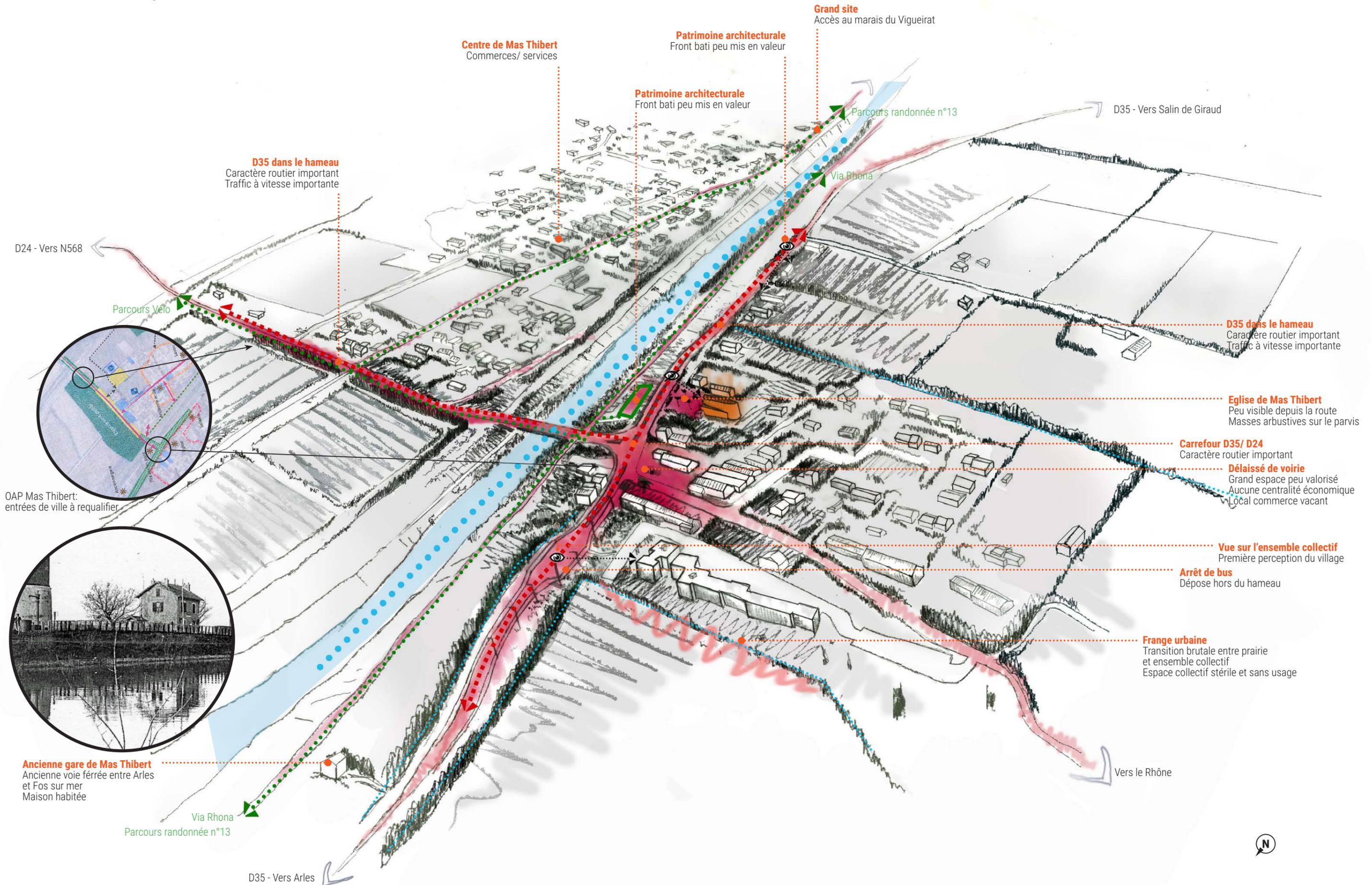
Dans le but de rendre des préconisations cohérentes en lien direct avec le contexte territorial, il a été décidé de mobiliser quatre cas d'études. Les hameaux de Mas Thibert, Saliers, Pioch Badet et Cabanes de Cambon illustrent dans cette présente section les quatre axes de travail identifiés.

Les suggestions d'aménagement propres aux cas d'étude, en plus d'ouvrir un champs des possibles concrets aux hameaux concernés, posent les prémisses de préconisations générales.

L'objectif de cette section est la construction d'une boîte à outil d'actions et d'aménagements adaptables aux singularités et particularités de l'ensemble des hameaux de Camargue.



Mas Thibert/ Etat des lieux





Entrée nord du hameau par la route D35 : vue sur l'ensemble collectif à droite



Délaissé de voirie sur les côtés de la D35 traversant le hameau



Signalétique marquant l'entrée du hameau



Intersection de la Via Rhona avec la D24



Ancien bistrot le long de la D35



Habitation inspirée de la maison de gardian



Parvis de l'église Saint Honorat



Emprise de la D35 signalée par un marquage au sol dominant à l'entrée sud du hameau

Les hameaux

Les entrées de hameau / Mas Thibert

Mas Thibert illustre ici la question des entrées de hameaux, en effet les voies d'importance qui pénètrent dans ces petits villages ne sont pas sans conséquence sur leur forme et leur caractère singulier.

Repérage/État des lieux :

Mas Thibert, sur la commune d'Arles, est situé à l'est du Parc de Camargue à l'intersection des D35 et D24. Ce hameau présente trois entrées de ville principales. Une entrée correspond à l'arrivée de la D24, route au trafic lourd en provenance de la N 568 reliant Fos-sur-Mer et Arles. Elle longe le village originaire au nord sans y pénétrer.

Les deux autres entrées correspondent au passage de la D35, reliant Arles à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Ces deux routes se croisent au sein du village.

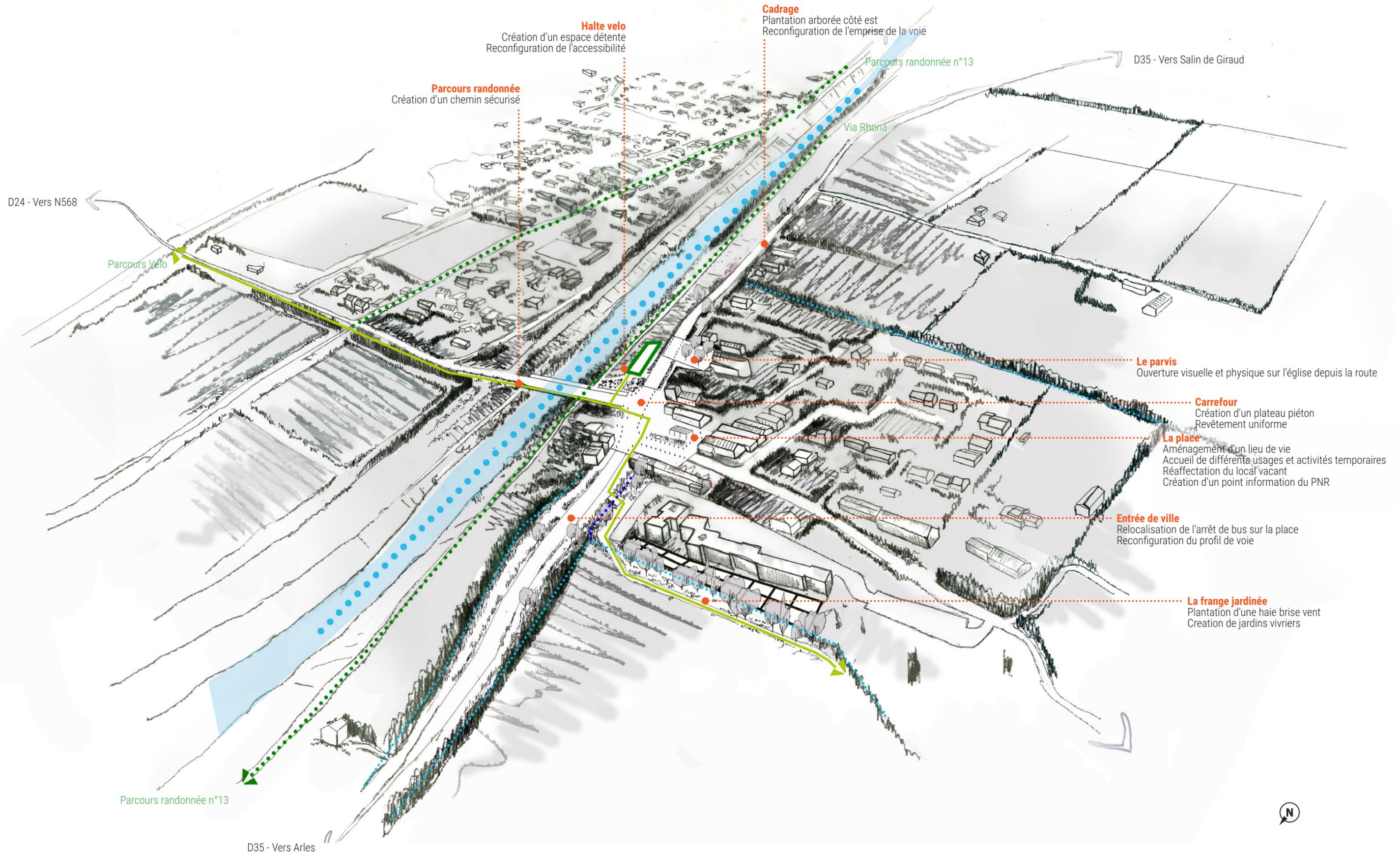
Les entrées de ville présentent un caractère très routier, qui se prolonge pendant la traversée du hameau. Ce dernier s'est fortement adapté à la voirie. Ils existent quelques marqueurs d'entrée: apparition de ralentisseurs, zone 30, dispositif de contention pour les piétons. Les espaces aux abords des voies ne sont pas valorisés. Habituellement, le croisement de deux routes permet l'émergence d'une centralité, ici le carrefour parait en déshérence, sans grande qualité urbaine.

Le patrimoine bâti, notamment l'église Saint Honorat (1857) rare construction d'Henri Revoil n'est pas mise en valeur par les aménagements existants. Des obstacles matériels ferment la vue de ce rare témoignage pourtant juste en face de l'aire de repos de la piste cyclable qui emprunte l'ancien tracé du chemin de fer.

A l'approche du hameau, une dissonance perceptible entre la palette végétale propre aux milieux de Camargue et la palette végétale exotique utilisée dans le hameau, aussi bien sur le domaine public que sur les parcelles privées : palmiers, romarins, sauges, etc.

La viaRhôna qui traverse Mas Thibert le long du canal d'Arles à Bouc représente une entrée de ville. Un point infos permet l'arrêt et suggère aux usagers de s'attarder à Mas Thibert.

Mas Thibert/ Préconisations



Halte velo
Création d'un espace détente
Reconfiguration de l'accessibilité

Parcours randonnée
Création d'un chemin sécurisé

Cadrage
Plantation arborée côté est
Reconfiguration de l'emprise de la voie

D35 - Vers Salin de Giraud

D24 - Vers N568

Le parvis
Ouverture visuelle et physique sur l'église depuis la route

Carrefour
Création d'un plateau piéton
Revêtement uniforme

La place
Aménagement d'un lieu de vie
Accueil de différents usages et activités temporaires
Réaffectation du local vacant
Création d'un point information du PNR

Entrée de ville
Relocalisation de l'arrêt de bus sur la place
Reconfiguration du profil de voie

La frange jardinée
Plantation d'une haie brise vent
Création de jardins vivriers

Parcours randonnée n°13

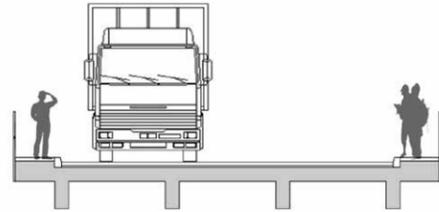
D35 - Vers Arles



Affirmer la traversée piétonne sur le pont du canal d'Arles à Bouc

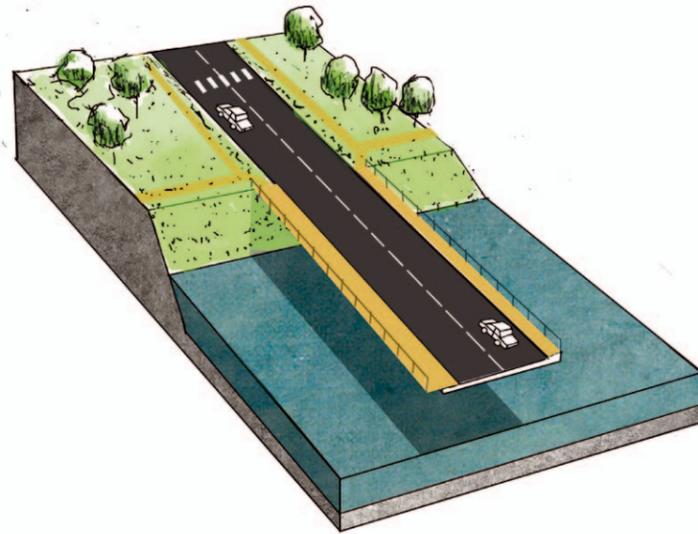
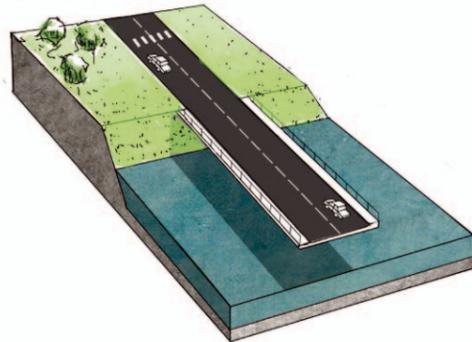
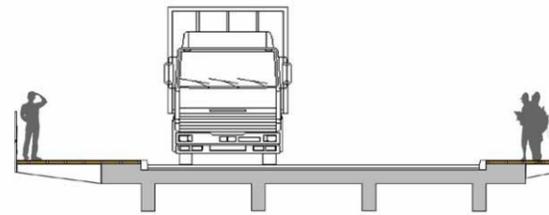
Existant

Le pont du canal d'Arles à Bouc est étroit et occupé en majeure partie par la voirie



Préconisation

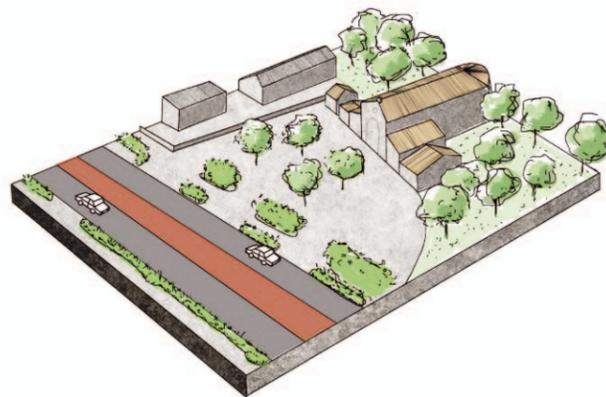
Retrouver un cheminement piéton confortable pour traverser le canal, offrant une continuité des mobilités douces entre les deux parties du hameau



Redonner un parvis à l'église Saint Honorat

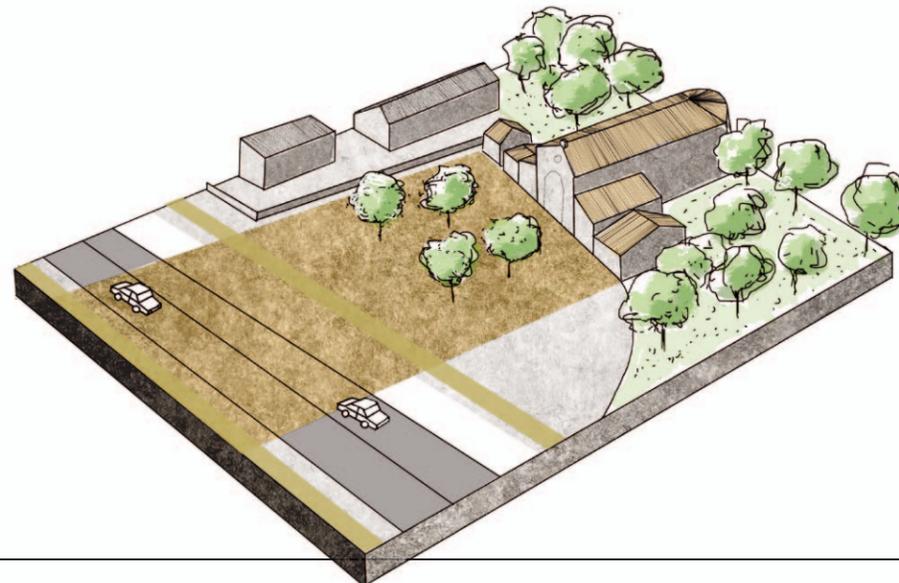
Existant

La D35 traversant le hameau occulte le patrimoine en bordure



Préconisation

Créer un parvis ouvert sur la voirie pour mettre en valeur l'église Saint Honorat



Les hameaux

Les entrées de ville / Mas Thibert

L'ensemble des préconisations vise à redéfinir le cadre d'expression du hameau vis à vis du réseau routier qui le traverse. Les entrées de villes ne sont plus le seul support de la circulation automobile mais socle d'usages et de pratiques plus propices à l'établissement d'une vie de hameau et à la diffusion d'un caractère rural champêtre.

La notion d'entrées de ville est ainsi revisitée. Elles deviennent lieux de vie.

Préconisations générales:

- Diminuer le caractère routier à l'approche des hameaux et marquer une meilleure transition entre hameaux et milieux naturels
- Donner à voir sur les bâtiments publics, équipements et patrimoine bâti en valorisant leurs abords
- Créer des espaces de transition plantés, jardinés, générateurs de nouveaux usages, entre hameaux et milieux naturels.
- Accompagner de la voirie par des bandes plantées et intégration de circulation douces sécurisées.

Préconisations pour le hameau de Mas Thibert:

- Création d'une vraie centralité aménagée aux carrefours de la D35 et D24
- Création d'un parvis devant l'église
- Création d'une frange jardinée devant l'ensemble collectif
- Renforcement de l'accompagnement végétal le long de la D24 et sécurisation de l'itinéraire vélo.

L'entrée nord



Contention et protection:
Logique sécuritaire confortant le caractère routier
et la vitesse excessive

Terre plein central:
logique circulatoire ségrégative confortant le caractère routier

Revêtement en bitume:
Aspect urbain

Dos d'âne pour atténuer la vitesse:
caractère routiera

Terrain de pétanques peu entretenu

Terrain de pétanques peu entretenu

Bâtiment collectif
à l'aspect très urbain visible depuis la route:
transition peu aménagée

Face arrière du bâtiment collectif
fortement visible depuis les champs

Une entrée champêtre



Phragmites australis
Roseau commun



Populus alba
Peuplier blanc



Fraxinus angustifolia
Frêne Oxyphylle



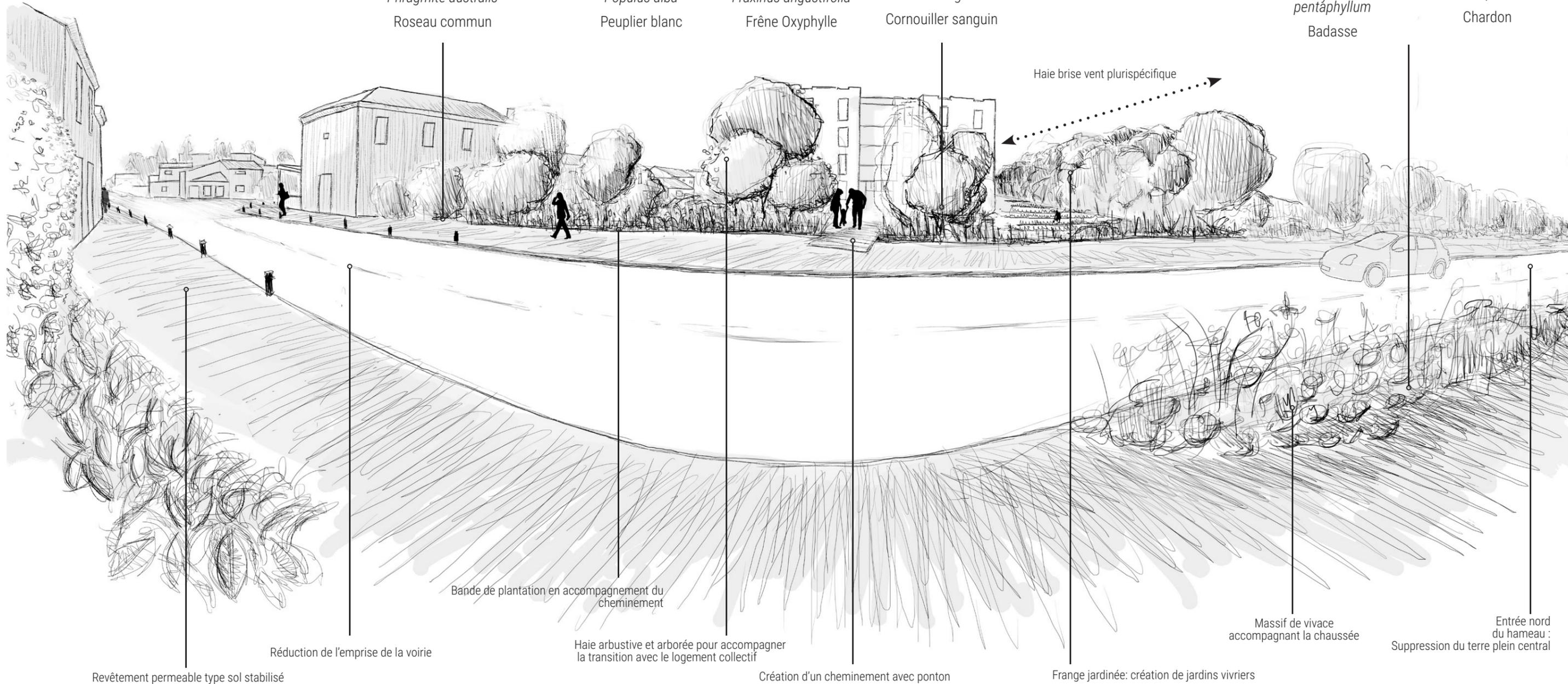
Cornus sanguinea
Cornouiller sanguin



Dorycnium pentaphyllum
Badasse



Echinops ritro
Chardon



Revêtement perméable type sol stabilisé

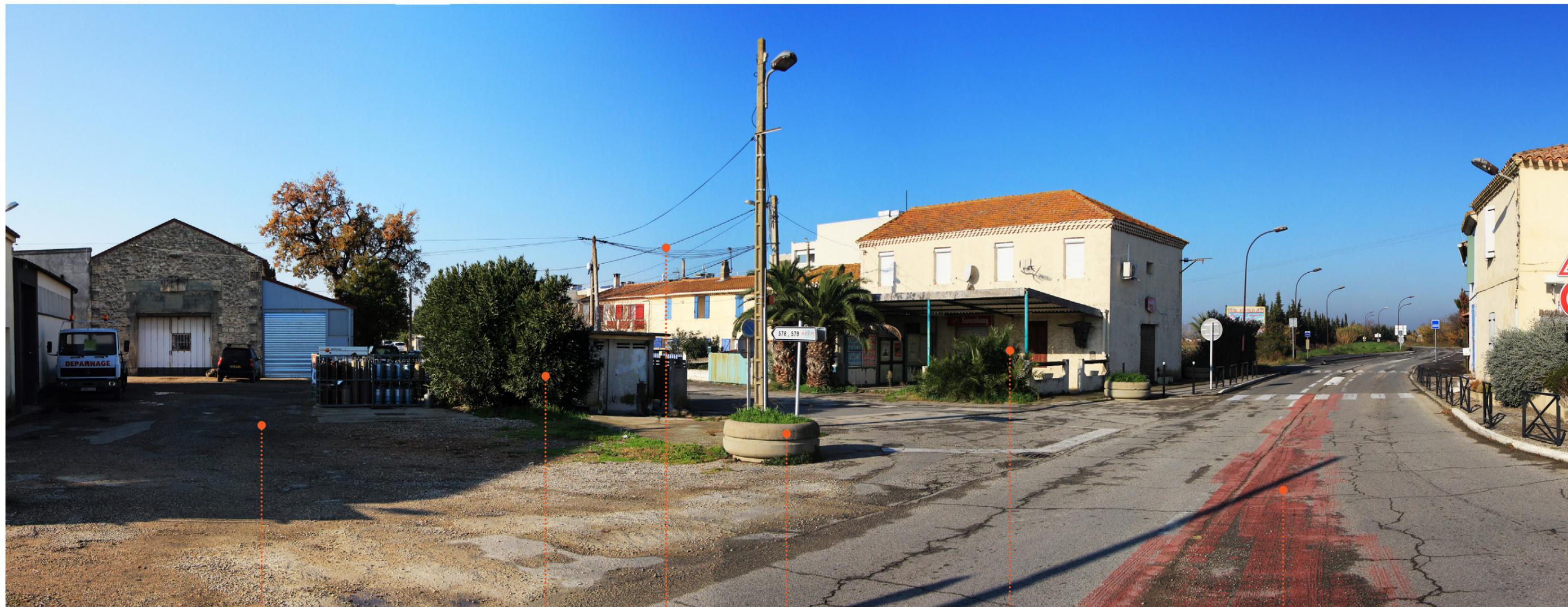


Création d'un cheminement avec ponton



Frange jardinée: création de jardins vivriers

Le carrefour de Mas Thibert



Délaissé de voirie
Propriété privée

Masse végétale et locale:
faible lisibilité de l'espace

Fils électriques aériens:
pollution visuelle

Jardinières:
multiplication des «appendices» urbains

Local désaffecté: ancien bistrot

Terre plein central:
logique circulaire ségrégative confortant le caractère routier

Au croisement, un lieu de vie



Phragmites australis
Roseau commun



Conservation de la station essence

Accueil d'activité/
animation temporaire:
Marché, brocante,
festivités

Ponton

Affectation du local:
bistrot, restaurant, etc.

Ombrière

Localisation d'arrêt de bus
Point Info PNR

Assise

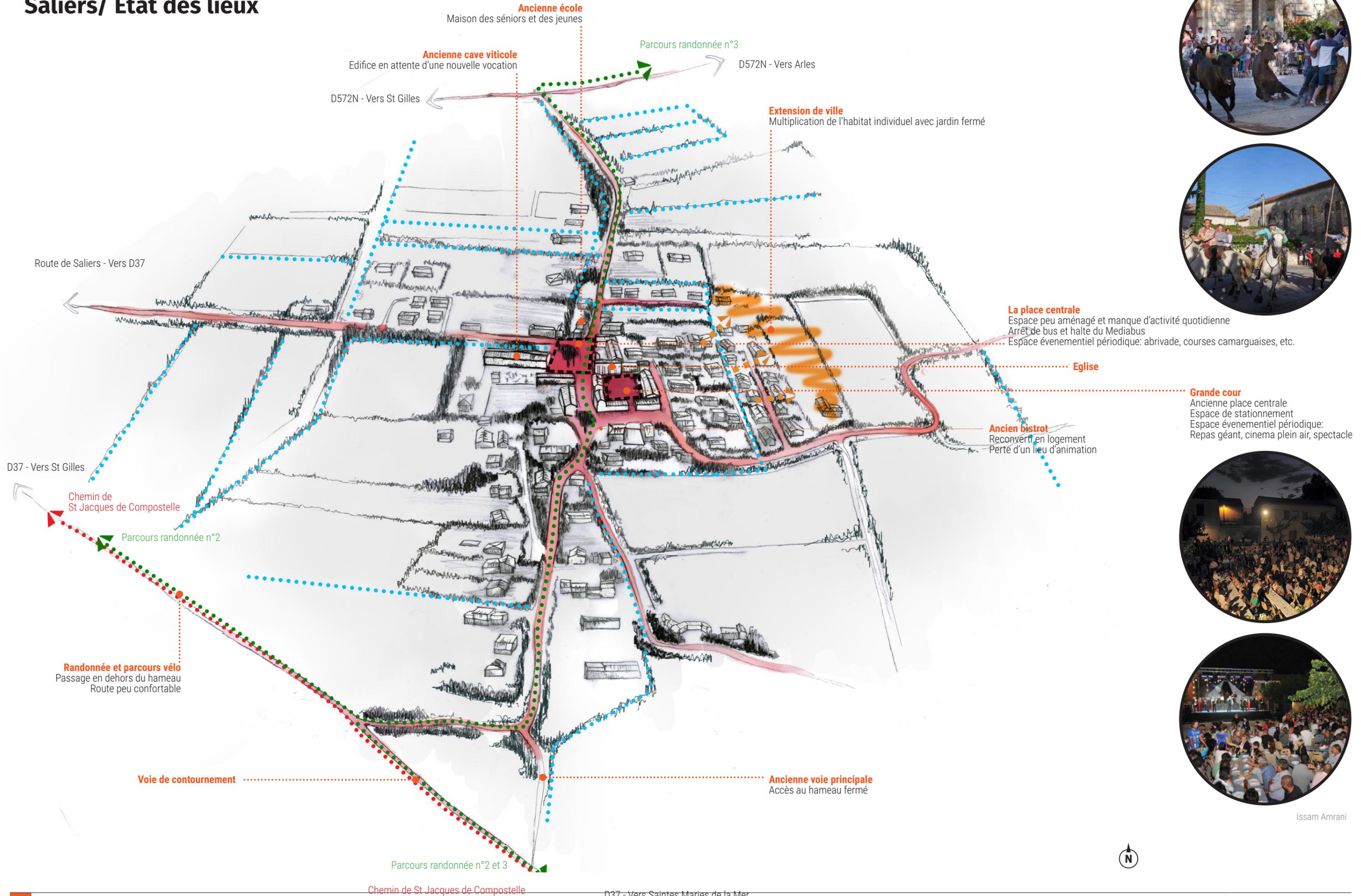
Fossé planté

Contention en bois

Revêtement type pavés enherbés



Saliers/ Etat des lieux



Issam Amrani





La cour des Hospitaliers d'une ancienne commanderie templière (XII^e siècle), reconverti en parking informel pour les riverains . Un passage au fond à gauche offre une issue piétonne sur la place centrale.



La place centrale du hameau, au croisement de la D37A et de la route de Saliers. Ancienne cave viticole à droite et l'église à gauche.



La rue Guillaume du Puy



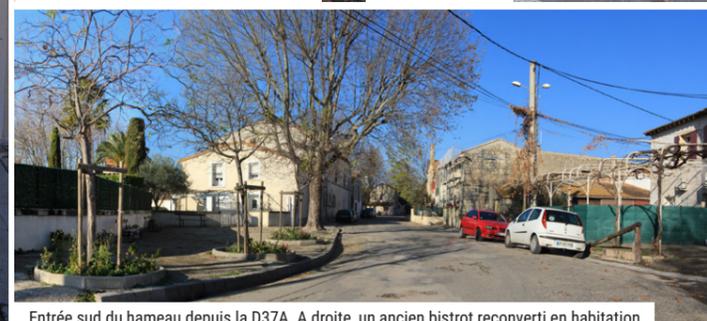
Rue résidentielle au coeur du hameau



Ancienne balance devant la cave viticole



L'arrêt Médiabus



Entrée sud du hameau depuis la D37A. A droite, un ancien bistrot reconverti en habitation

Les hameaux

Les espaces publics / Saliers

Saliers a été choisi pour illustrer les exemples de préconisations possibles sur les espaces publics. Ce hameau présente des potentiels de transformation des espaces communs à faible activité, dans un village à l'habitat hétérogène.

Repérage/État des lieux :

Saliers est un hameau situé sur la commune d'Arles, à l'écart du réseau routier principal.

A l'origine, Saliers est une grande commanderie templière appartenant au grand prieuré de St Gilles. Il en résulte aujourd'hui une importance du caractère religieux de certains édifices et de l'organisation urbaine du hameau.

Si Saliers s'organisait autrefois autour d'une cour d'une ancienne commanderie templière du XII^e siècle, le «centre» s'est déplacé vers la place autour de laquelle se trouve une église et l'ancienne cave viticole.

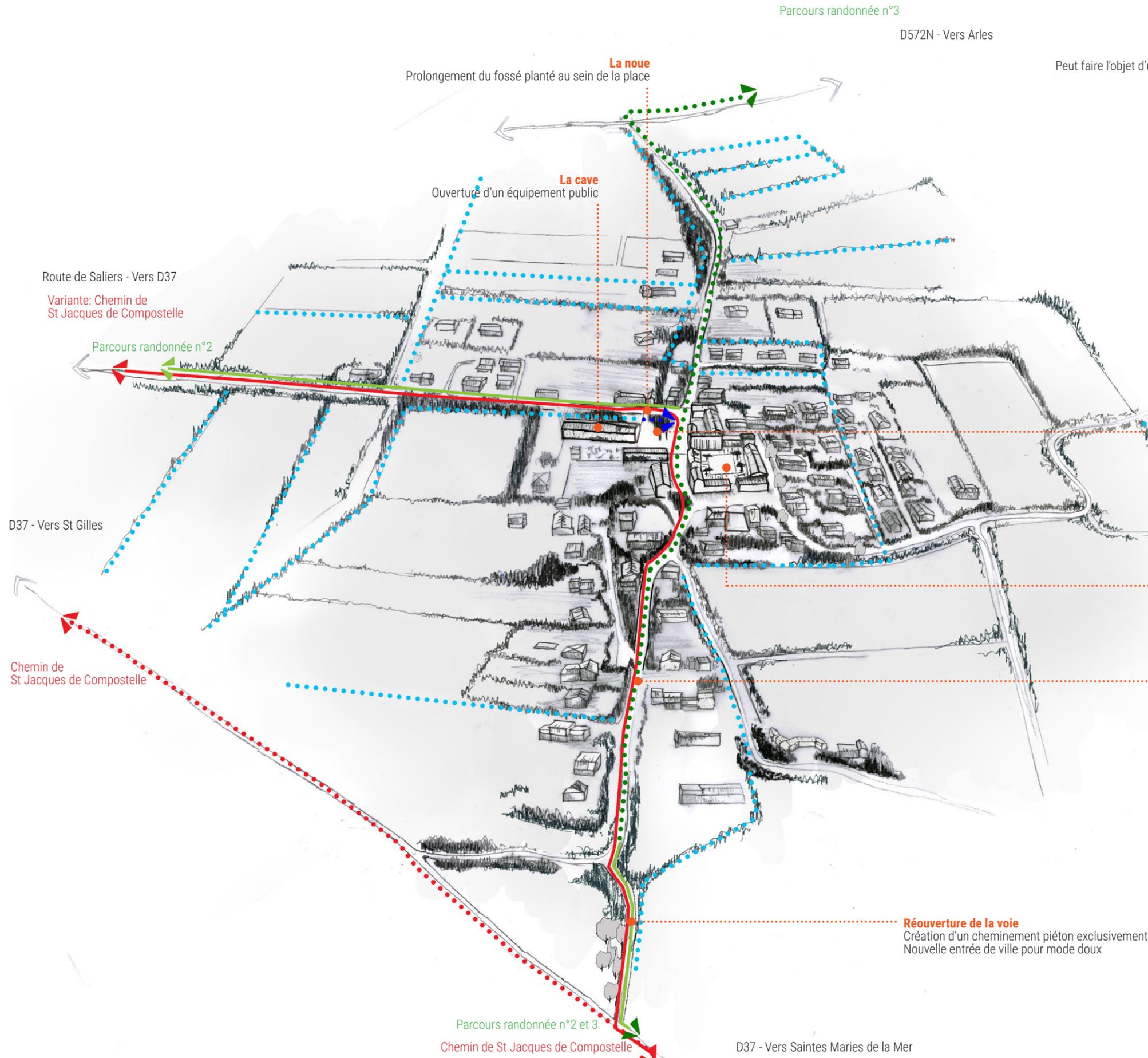
La cour, ceinturée par un habitat peu élevé (R+1) et arborée de murier platane, *Morus kagayamae*, est occupée par un stationnement automobile permanent de la part des résidents. Son aménagement et son usage ne reflètent pas l'histoire de ce lieu et n'optimisent pas son potentiel spatial et son positionnement central. La cour, à l'abri du vent, est support d'événements périodiques.

La place est cadrée par des édifices aux qualités architecturales et patrimoniales assez fortes. Elle présente aussi des qualités climatiques confortables, avec ses quelques platanes. Il existe une rupture d'échelle entre ces gros sujets et les trois muriers platanes. Une strate arbustive cache une partie de la cave viticole.

Cette place traversée par l'embranchement secondaire de la D37, présente quelques polarités, comme un arrêt de bus ou une halte du médiabus. Elle manque cependant d'une animation permanente (bistrot, restaurant, équipement publics, etc.) et ses aménagements sont sommaires.

Saliers présente un tissu urbain assez hétérogène, avec du bâti de différentes époques et de différentes qualités architecturales (édifices religieux, bâtisse ancienne à vocation agricole, mazet, nouvelle construction type néoprovençale). L'urbanisation croissante renforce la nécessité d'avoir un espace public unifié et rassembleur d'usages et de pratiques partagées.

Saliers/ Préconisations



Parcours randonnée n°3

D572N - Vers Arles

La noue
Prolongement du fossé planté au sein de la place

La cave
Ouverture d'un équipement public

Route de Saliers - Vers D37

Variante: Chemin de St Jacques de Compostelle

Parcours randonnée n°2

D37 - Vers St Gilles

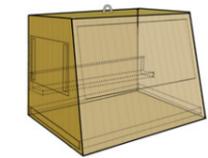
Chemin de St Jacques de Compostelle

Parcours randonnée n°2 et 3

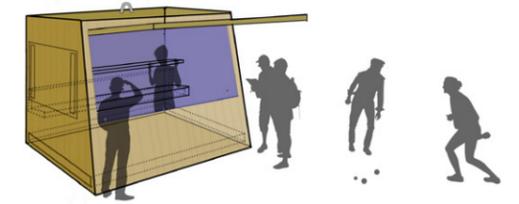
Chemin de St Jacques de Compostelle

D37 - Vers Saintes Maries de la Mer

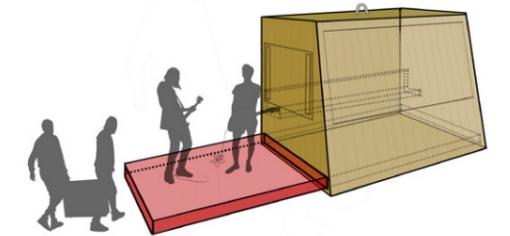
Réouverture de la voie
Création d'un cheminement piéton exclusivement
Nouvelle entrée de ville pour mode doux



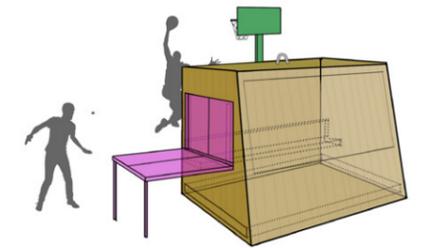
Dessin du kiosque
Peut faire l'objet d'un concours d'architecture
et de design



Buvette associative, lieu d'information PNR, matériels de jeux collectifs



Lieu de rassemblement, kiosque de festivités

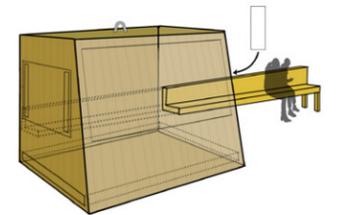


Espace de jeux

La place réversible
Création d'un **KIOSQUE MOBILE D'ACTIVITÉ**
Nouveau traitement de sol
Mise en valeur du patrimoine architectural
Affirmation du caractère public du site

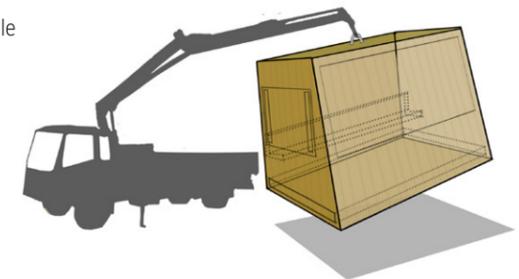
Mise en complémentarité des deux espaces

La cour
Nouveau traitement de sol
Mise en valeur du patrimoine architectural
Création d'une couronne piétonne plantée
Valorisation du caractère intime du lieu



Assise, arrêt de bus

Hameau traversé
Déviation de l'ensemble des parcours
dans le hameau
Mise en place d'une variante pour le
chemin de St Jacques de Compostelle



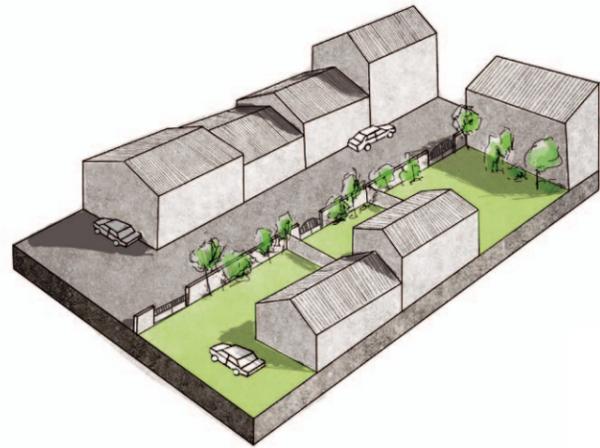
Kiosque mobile
(Grandes manifestations type abrivades, courses camarguaises, etc)



REDONNER UN CARACTÈRE CHAMPÊTRE ET PITTORRESQUE À LA RUE

Existant

Rue simple, support de circulation et stationnement automobile



Préconisation

Créer un accompagnement végétal dans la rue
Affirmer un caractère rural



*Trachelospermum
jasminoides*
jasmin étoile



Solanum jasminoides
Morelle faux jasmin



*Parthenocissus
tricuspidata*
Vigne vierge



Campsis grandiflora
Bignone



Wisteria sinensis
Glycine

Les hameaux

Les espaces publics / Saliers

L'ensemble des préconisations vise à réinvestir les espaces publics de Saliers par des aménagements modulables, support d'usage et de pratiques diverses voir antinomiques, sur différentes temporalités, afin d'assurer une large amplitude d'occupation et d'animation.

Les espaces ainsi réaménagés ont vocation à unifier le hameau et à renforcer les centralités. Ces nouvelles centralités ont pour objectif de porter les aspirations des habitants et des usagers autour d'un caractère rural champêtre adapté au patrimoine architectural de Saliers.

Préconisations générales:

- Créer des liens et continuités entre les espaces publics
- Développer les activités créatrices de lien entre les résidents et les visiteurs en misant sur les pratiques quotidiennes et événementielles
- Favoriser les déplacements notamment piétons avec des cheminements confortables
- Tirer parti du patrimoine architectural pour la création de nouveaux équipements ou commerces afin de redynamiser les hameaux

Préconisations pour le hameau de Saliers:

- Mise en complémentarité des deux espaces centraux
- Création d'attractions quotidiennes diversifiées sur les deux espaces centraux tout en confortant une même vocation événementielle périodique
- Aménagement du réseau viaire interne
- Relocalisation des itinéraires (randonnée, vélo, pèlerinage)



Une place en dormance



Jardinières:
Multiplication des «appendices» urbains
et faible dévalorisation du parvis de l'église

Revêtement de faible qualité en rupture
avec le patrimoine architectural

3 arbres de faible hauteur:
Rupture d'échelle avec les platanes
au centre la place

Ancienne balance
Patrimoine historique

Jardinières:
Multiplication des «appendices» urbains:

Patrimoine bâti structurant

Masse végétale et local:
Faible lisibilité de l'espace

Emprise disproportionnée de la voirie

Une centralité affirmée, réversible et adaptable



Phragmite australis
Roseau commun



Mise en valeur de l'église
Suppression des édicules, type jardinières

Revêtement dur et majestueux adapté aux abrivades

Suppression des trois arbres

Mise en plateau piéton

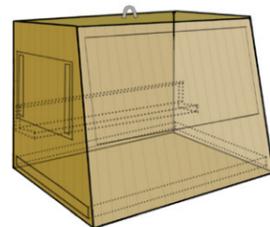
Kiosque modulable et mobile

Ouverture d'un équipement public

Revêtement perméable propice
à la diversité d'usages type sol stabilisé

Fossé planté :
Ajout d'une strate herbacée aérée
et introduction d'une naturalité

Ponton



Une cour historique comme parking



Cadrage de la cour par le bâti

Accès et continuité piétonne entre la place et la cour

Revêtement perméable en manque d'entretien

Stationnement permanent

Structuration végétale de la place:
Présence de quatre muriers platane

Intimité et aménités pour revaloriser la cour



Acanthus mollis
Acanthe



Dorycnium pentaphyllum
Badasse



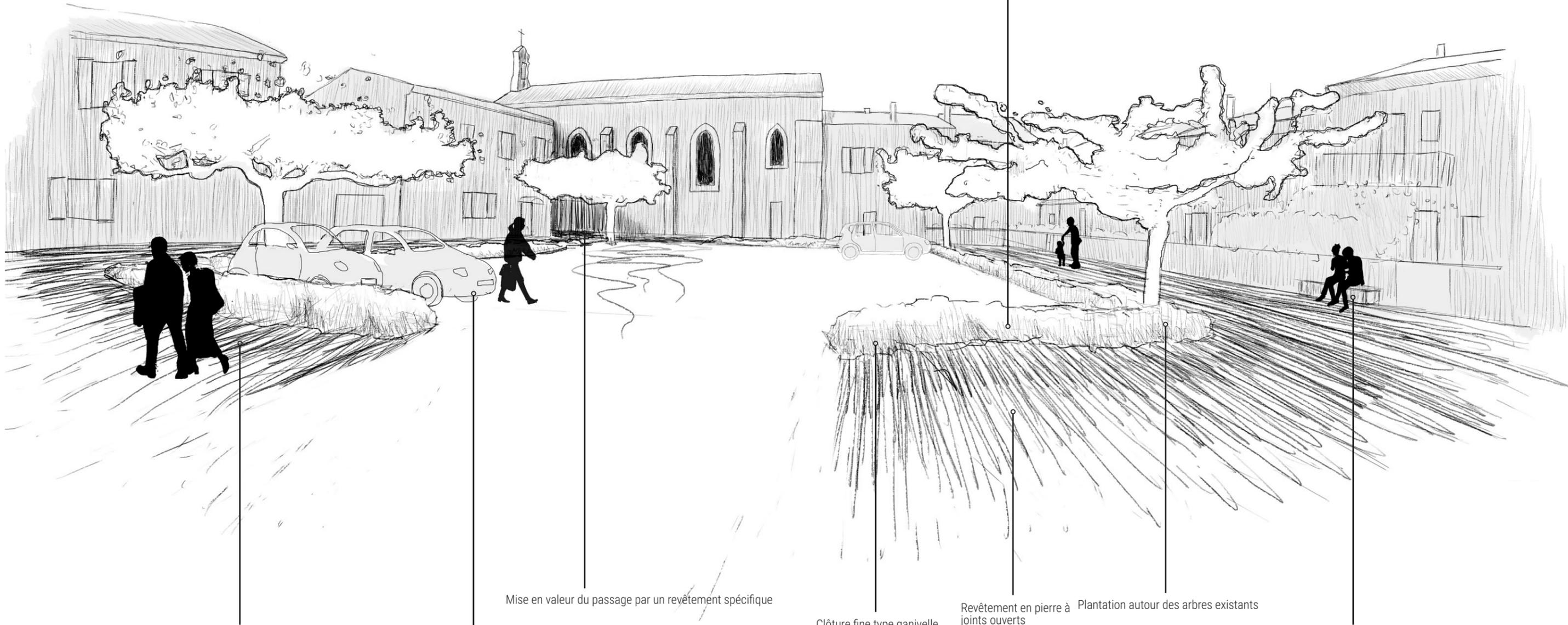
Echinops ritro
Chardon



Euphorbia characias
Euphorbe



Reseda odorata
Réveda



La couronne piétonne:
libérer un espace devant les habitations pour une continuité des
cheminements et aménités habitantes

Recentrer et délimiter le parking

Mise en valeur du passage par un revêtement spécifique

Clôture fine type ganivelle

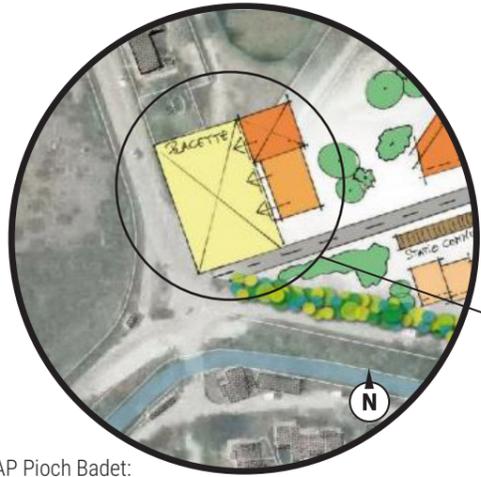
Revêtement en pierre à joints ouverts

Plantation autour des arbres existants

Création d'assise autour de la place



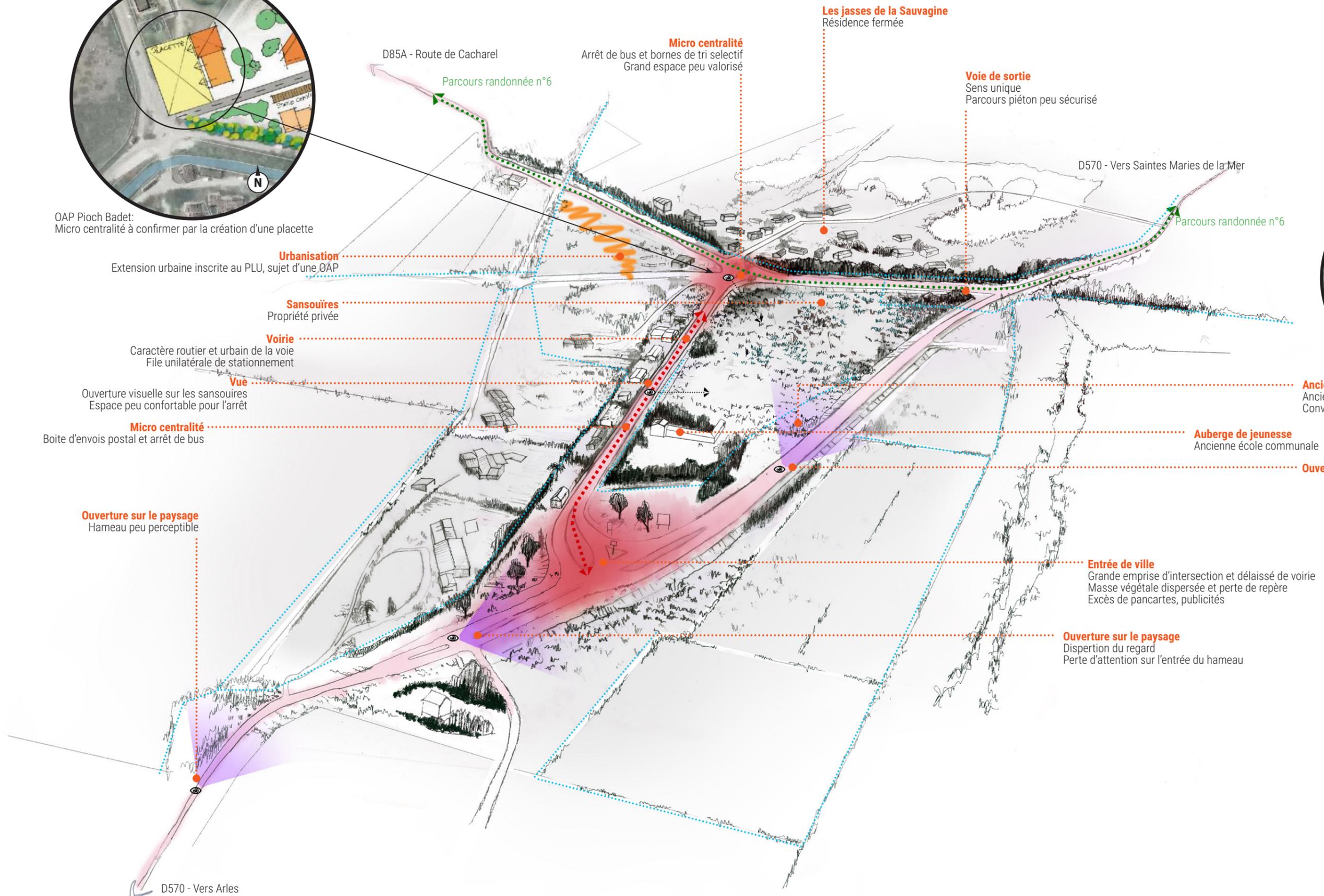
Pioch Badet/ Etat des lieux



OAP Pioch Badet:
Micro centralité à confirmer par la création d'une placette



1953
Ancienne emprise gare de Pioch Badet
Ancienne voie ferrée Arles - St Marie
Conversion en route



D85A - Route de Cacharel

Parcours randonnée n°6

Micro centralité

Arrêt de bus et bornes de tri selectif
Grand espace peu valorisé

Les jasses de la Sauvagine
Résidence fermée

Voie de sortie

Sens unique
Parcours piéton peu sécurisé

D570 - Vers Saintes Maries de la Mer

Parcours randonnée n°6

Urbanisation

Extension urbaine inscrite au PLU, sujet d'une OAP

Sansouïres

Propriété privée

Voirie

Caractère routier et urbain de la voie
File unilatérale de stationnement

Vue

Ouverture visuelle sur les sansouïres
Espace peu confortable pour l'arrêt

Micro centralité

Boîte d'envois postal et arrêt de bus

Ouverture sur le paysage

Hameau peu perceptible

Auberge de jeunesse

Ancienne école communale

Ouverture sur le paysage

Entrée de ville

Grande emprise d'intersection et délaissé de voirie
Masse végétale dispersée et perte de repère
Excès de pancartes, publicités

Ouverture sur le paysage

Dispersion du regard
Perte d'attention sur l'entrée du hameau

D570 - Vers Arles





Entrée nord du hameau : Intersection entre la D570 à droite, et la D85A à gauche qui traverse le hameau



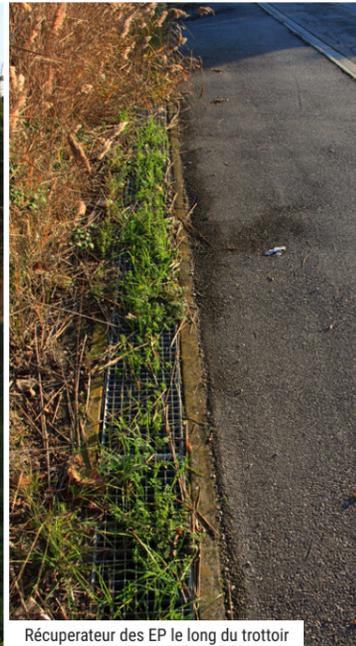
Ancienne école reconvertie en auberge



Micro centralité : arrêt de bus et boîte postale



Le hameau traversé par la D85A



Récupérateur des EP le long du trottoir



Récupérateur des EP sur la voirie



Fossé plantée le long de la D85A au sein du hameau



Ouverture du paysage le long de la D85A sur les sansouïres à l'est.



Résidence privée : Les Jasses de la Sauvagine



Arrêt de bus au sud du hameau



Croisement au sud du hameau. Un délaissé de voirie à gauche. Une micro centralité à droite avec l'arrêt de bus.

Les hameaux

Les voies et intersections / Pioch Badet

Pioch Badet a été choisi pour illustrer les exemples de préconisations possibles sur les voies et intersections. Ce hameau, par sa configuration, illustre des potentiels de traitement et de reconversion des voies de circulation aux abords et en son sein.

Repérage/État des lieux :

Pioch Badet est un hameau situé sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer. A l'origine, l'axe principal passait au cœur du hameau, alors que la voie ferrée reliant Arles aux Saintes-Maries-de-la-Mer passait à l'extérieur et desservait le hameau par la présence d'une gare. A l'issue de la désaffectation de la ligne ferroviaire, la route principale fut déviée sur l'emprise du chemin de fer.

Aujourd'hui le hameau est à l'écart de la voie principale D570 et est traversé par un embranchement secondaire, la D570A. Le long de cet axe s'établit Pioch Badet, hameau linéaire, fait de mazets. Au bout de cet axe, se trouve une résidence fermée composée de propriétés individuelles.

L'intersection avec la D570, qui correspond à l'entrée nord du hameau, n'est pas mise en valeur. De grands délaissés et une largeur de voie conséquente ne permettent pas une véritable mise en scène de cette entrée de hameau.

Les espaces publics du hameau concernent en majeure partie la voie de desserte et les intersections. Les constructions sont situées unilatéralement le long de la voie, fermant ainsi les vues sur le paysage. Seule une auberge de jeunesse de l'autre côté de la voie, en lieu et place de l'ancienne école communale est présente.

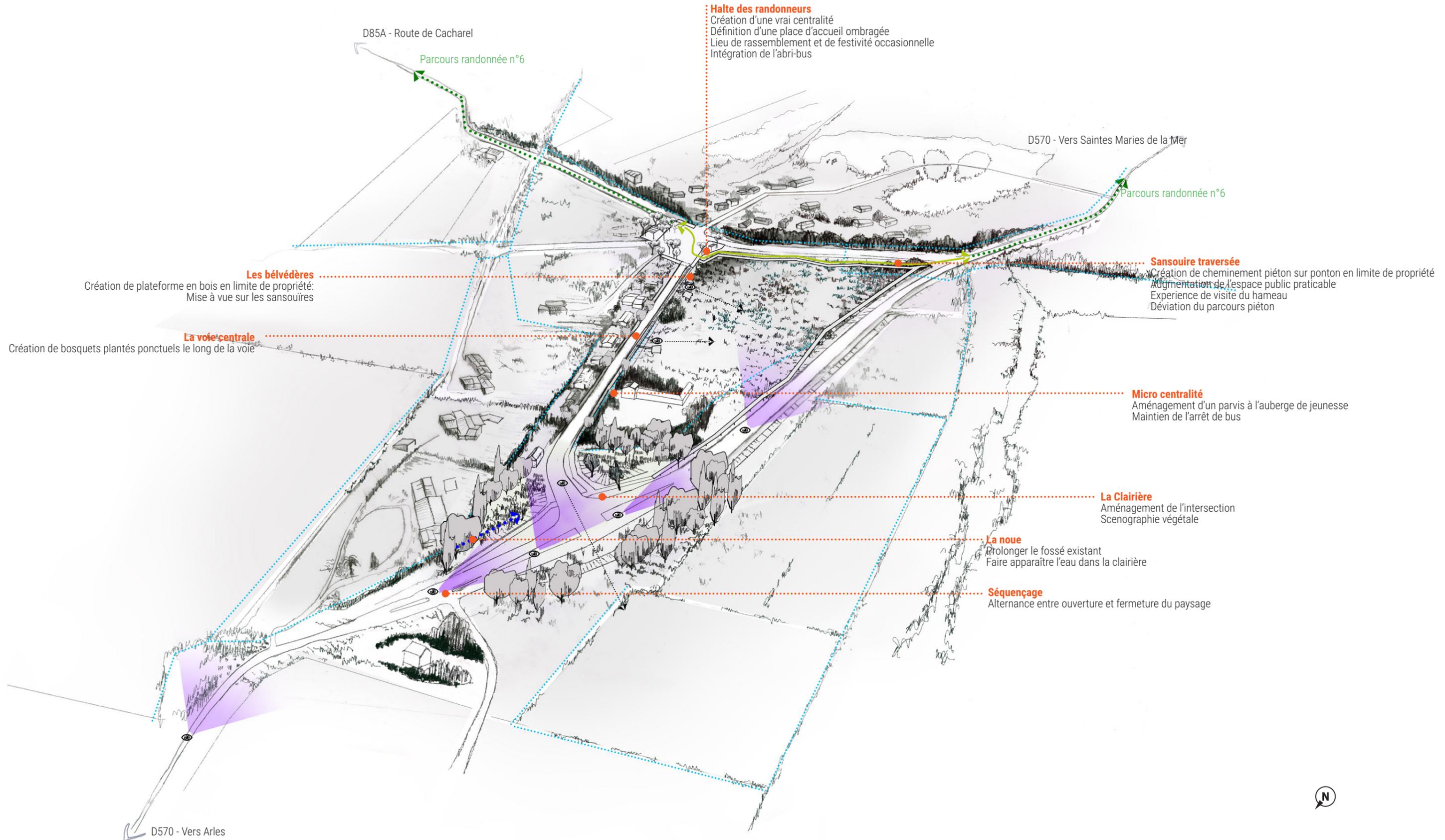
Le profil de la voie laisse une place prépondérante à la voiture (circulation, files de stationnement) et présente deux aspects :

- un aspects très urbain sur le côté bâti (revêtement imperméable, trottoirs avec bordure béton, clôture, gestion canalisés des eaux)
- un aspects champêtre de l'autre côté (ouverture sur les paysages de sansouïres, gestion perméable des eaux, végétation indigène)

Au niveau de l'auberge de jeunesse, une micro centralité est perceptible par la présence d'un arrêt de bus et d'une boîte aux lettres d'envoi postal.

Une autre micro centralité se devine sur le seul espace large du hameau, à la sortie de résidence fermée. Cet espace, disposant d'un arrêt de bus, de bornes de tri sélectif, ne présente aucun aménagement pouvant le qualifier d'espace public central. Une OAP prévoit la réalisation d'une placette et une extension urbaine sur cette partie

Pioch Badet/ Préconisations



Retrouver un gradient entre le bâti et le paysage naturel des sansouïres

Existant

La rue centrale présente un caractère routier.
Le hameau structuré par la voirie n'a pas de lien avec son paysage naturel qui le borde



Préconisation

Créer des bosquets et donner un caractère pittoresque à la voie
Retrouver un lien physique et visuel entre le hameau et son paysage naturel .



Tamarix
Tamaris



Fraxinus angustifolia
Frêne Oxyphylle



Salix babylonica
Saule pleureur



Les hameaux

Les voies et intersections / Pioch Badet

L'ensemble des préconisations pour le hameau de Pioch Badet portant sur la voirie prévoit de sortir de l'hégémonie du vocabulaire routier. Les aménagements proposés visent à redéfinir les profils des axes de circulation de tout type (piéton, mode doux, voitures), à retrouver une lisibilité des intersections et à renforcer les centralités existantes peu perceptibles. L'objectif est de suggérer l'arrêt à l'intérieur du hameau.

Préconisations générales:

- Traiter les délaissés routiers aux intersections comme des espaces plantés orientant le regard et marquant des séquences champêtres.
- Conforter ou créer des micro-centralités et créer des aménités.
- Proposer des respirations le long des voies avec des ouvertures sur le paysage.
- Tendre vers une unité de matériaux, revêtement et mobilier urbain dans un langage rural champêtre.
- Insuffler un caractère pittoresque en créant des irrégularités dans la plantation le long des voies.

Préconisations pour le hameau de Pioch Badet:

- Création d'un écrin végétal à l'intersection entre la D570 et D570A
- Renforcement de la centralité face à la résidence fermée par l'aménagement d'un espace public cadré et ombragé
- Aménagement de la D570A dans le hameau
- Création de belvédère et de parcours le long des sansouïres

Le regard dispersé pour l'entrée nord



Délaissé de voirie

Entrée du hameau peu visible

Intersection à l'emprise disproportionnée

Délaissé de voirie

Présence de quelques arbres en isolé

Obturation du paysage
par un peuplement de Cannes de Provence

Ouverture totale du paysage sur l'horizon:
attire l'attention au détriment de l'entrée du hameau

Une scénographie végétale pour capter le regard



Salix alba
Saule blanc



Salix babylonica
Saule pleureur



Fraxinus angustifolia
Frêne Oxyphylle



Populus alba
Peuplier blanc

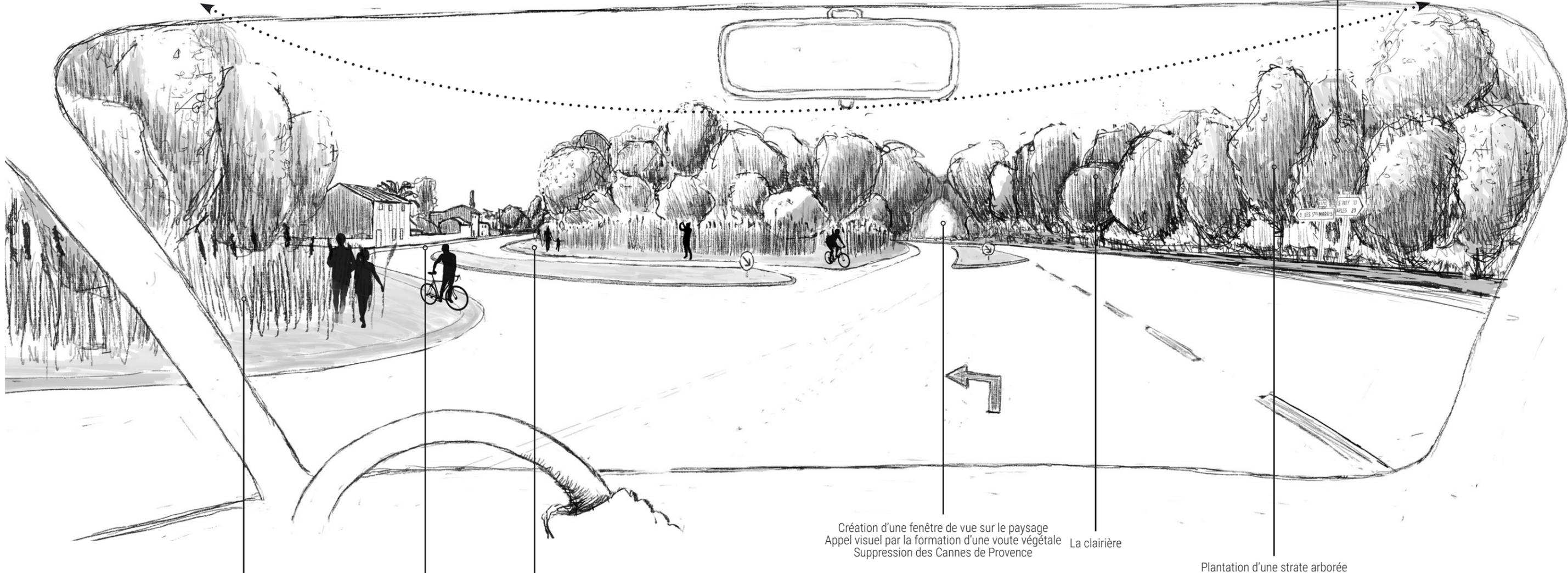


Tamarix
Tamaris



Ulmus campestris
Orme champêtre

Cirque végétal:
élément de paysage fort en entrée de hameau



Prolongement de la noue au sein de la clairière

Parcours cyclable au sein du hameau

Entrée nord du hameau
Mise en évidence par la fermeture du paysage alentour

Création d'une fenêtre de vue sur le paysage
Appel visuel par la formation d'une voute végétale
Suppression des Cannes de Provence

La clairière

Plantation d'une strate arborée



Un espace vide comme centre du hameau



Délaissé de voirie

Structure en bois abandonnée

Bornes de tri selectif

Résidences privés : Les Jasses de la Sauvagine

Arrêt de bus

Ouverture visuelle sur les sansouïres

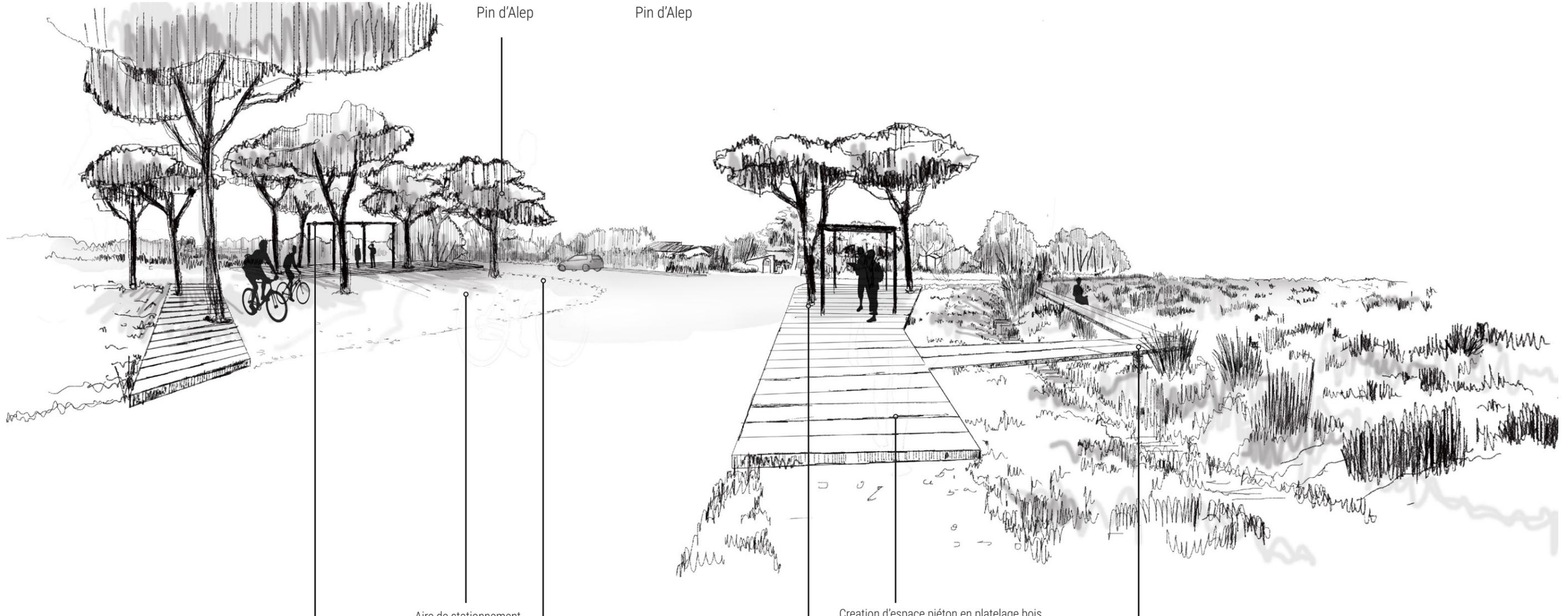
Une nouvelle micro-centralité à l'ombre d'une pinède



Pinus halepensis
Pin d'Alep



Pinus pinea
Pin d'Alep



Halte des randonneurs:
Création d'une ombrière
Création d'assises

Aire de stationnement
en sol stabilisé

Micro-centralité ombragée

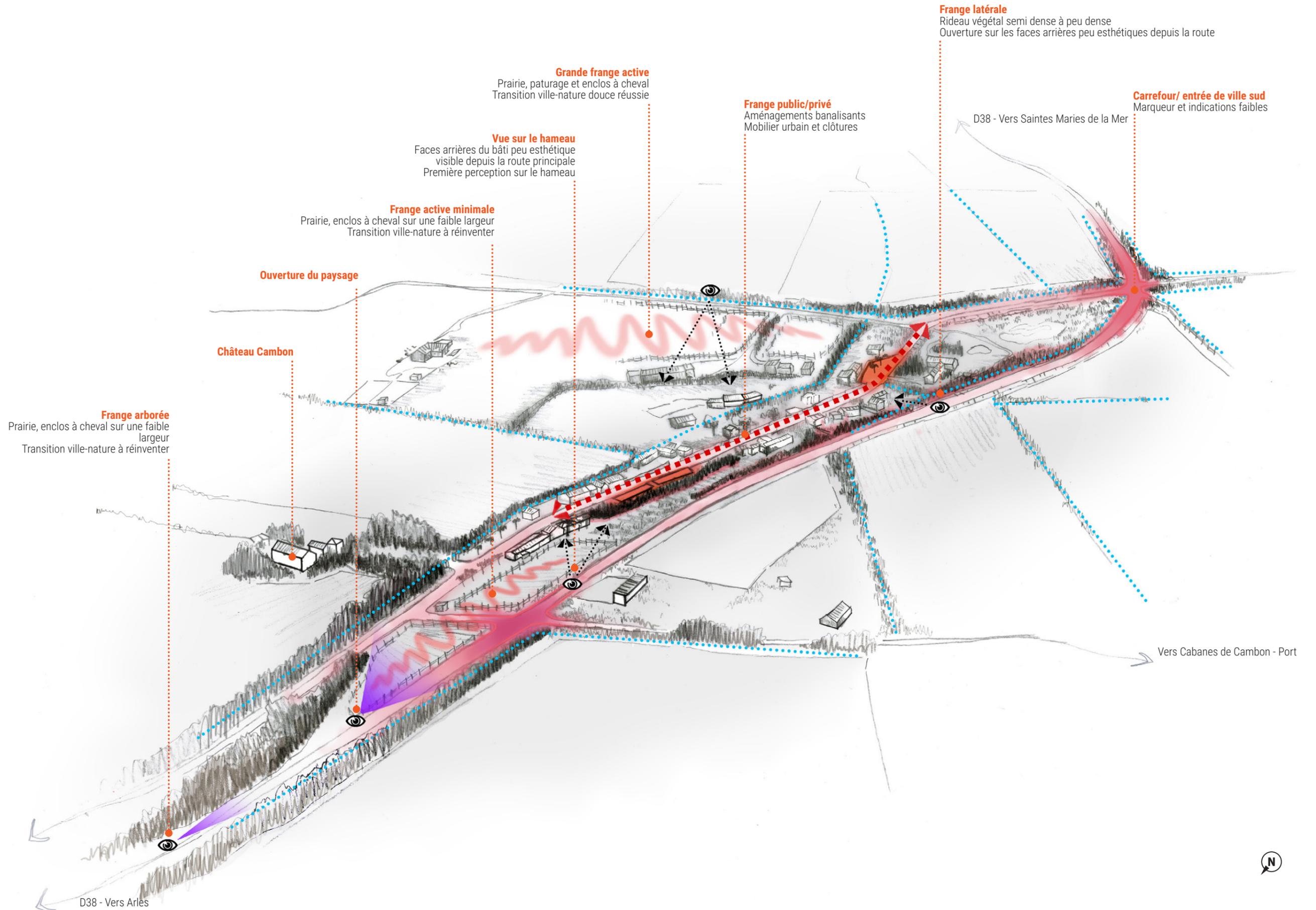
Création d'espace piéton en platelage bois

Plantation d'une pinède

Cheminement sur pontons en bois longeant les
sansouïres en limite de propriété



Cabanes de Cambon/ État des lieux





L'entrée nord du hameau depuis la D38 avec vue sur la face arrière des habitations.



Arrière des habitations visible depuis la D35



Frange active à l'est du hameau: pâturage et enclos à chevaux comme transition hameau et nature



Construction d'habitation dans le hameau



Centralité économique : bar-restaurant



Rue traversante dans le hameau contenue par du pavillonnaire

Les hameaux

Les franges / Cabanes de Cambon

Le hameau de Cabanes de Cambon a été choisi pour illustrer les exemples de préconisations possibles sur les franges urbaines. Cette localité, par son positionnement en retrait d'une voirie principale, présente des problématiques de gestion paysagère de ses limites. Sa configuration interne pose aussi la question des franges privé/public.

Repérage/État des lieux :

Cabanes de Cambon est un hameau situé sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer. Ce «hameau rue» se compose essentiellement de petites cabanes ou mazets reconvertis pour certains en hôtels, le long d'une voie de desserte à l'écart de la route principale D38.

Cette organisation spatiale induit une découverte du hameau depuis la D38 par sa façade urbaine arrière. Entre la route et le hameau, se succèdent des parcelles pâturées et des haies arbustives et arborées. Il en résulte l'existence de quelques percées visuelles sur les faces arrières peu valorisées de certains bâtiments (construction non abouties, taules, linges étendus, etc.). Dans la majeure partie du parcours extérieurs, le hameau ne se devine pas.

La frange sud-est, visible depuis un petit chemin de desserte, offre une frange urbaine active (pâturage, bétail, chevaux). Il en ressort une transition entre hameau et milieux plus naturels réussie.

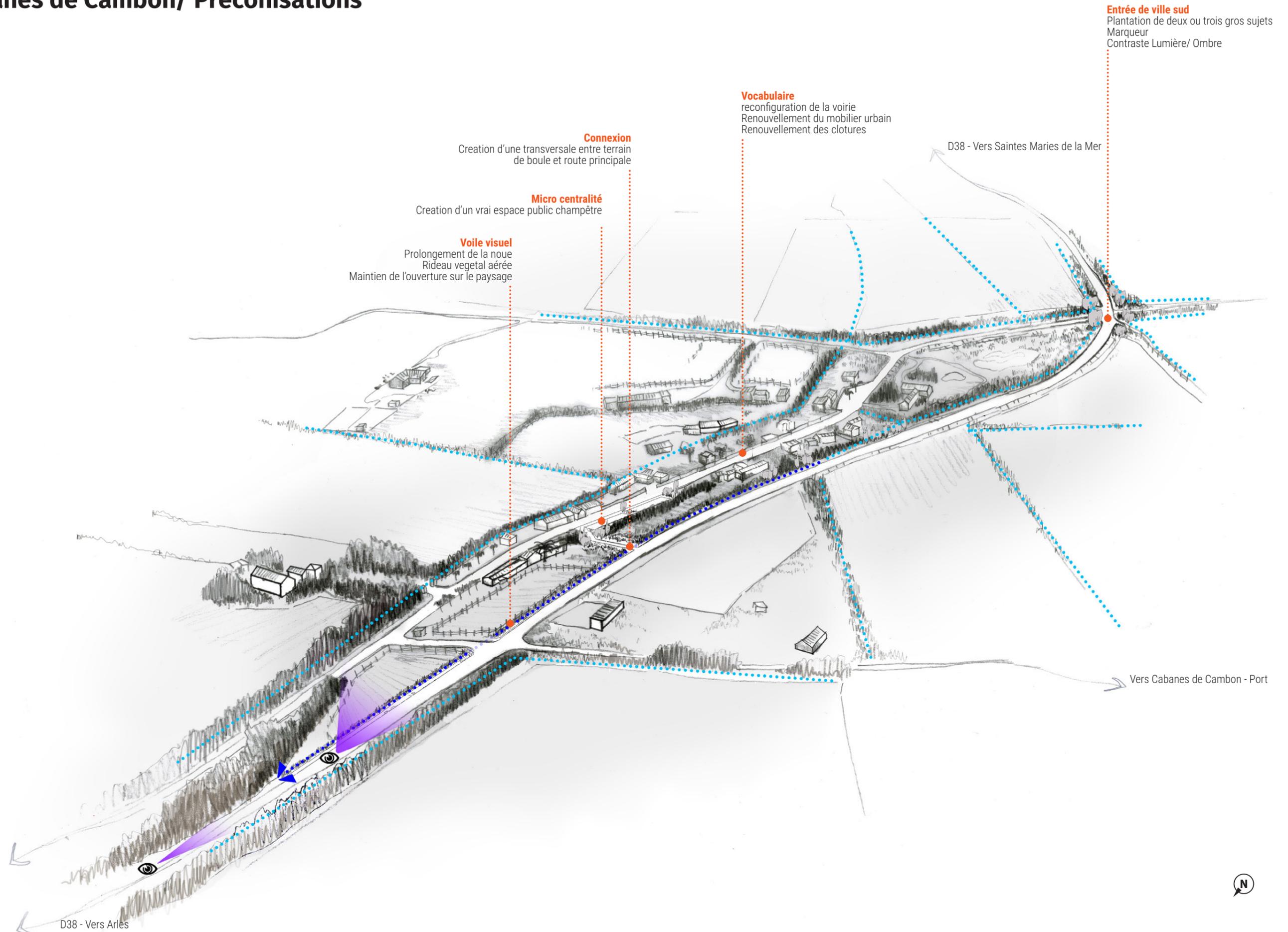
A l'entrée nord, un château et son alignement d'arbres remarquables contrastent par leur architecture et leur majestuosité avec le reste du hameau.

La voie de desserte, par sa configuration et la gestion de l'interface existante entre public et privé, dispose d'aménagements banalisants (architecture stéréotypée, clôture grillagée verte, mur en dur, éclairage public stylisé standardisé). Par ses fermetures latérales complètes sur certaines séquences, les paysages de Camargue s'effacent.

Le restaurant suggère l'existence d'une micro-centralité en même temps que le terrain de boule situé un peu plus au centre du hameau.

Presque aucunes transversales piétonnes ou routières viennent connecter la voie de desserte à la voie principale.

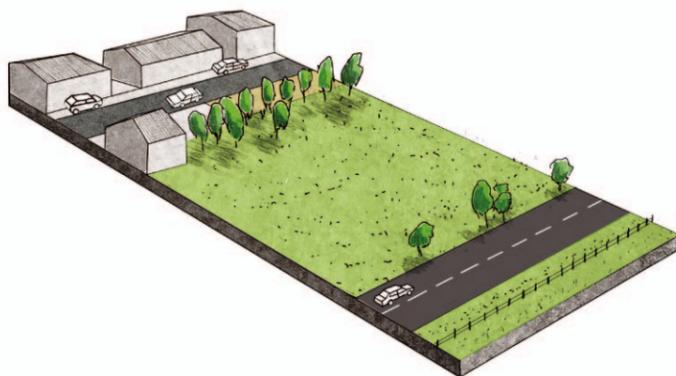
Cabanes de Cambon/ Préconisations



Requalifier les franges :

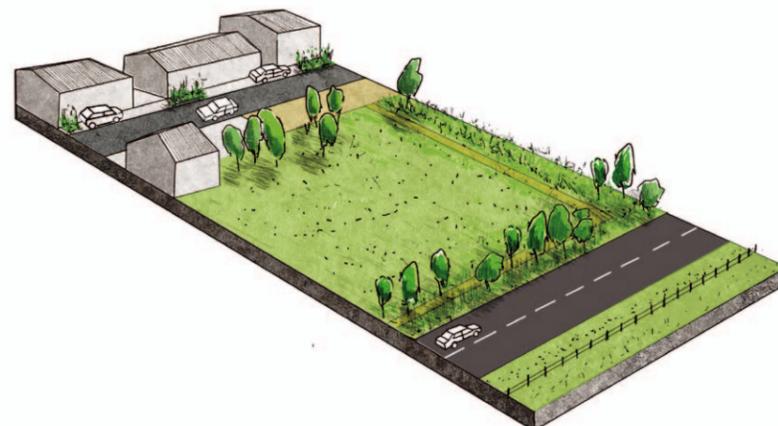
Existant

Voie de desserte aux aménagements banalisants
Peu de connexions transversales
Franges dégradés depuis la D38



Préconisation

Redefinition du vocabulaire de la voie de desserte (mobilier, clôture, etc)
Proposer des vues et des cheminements en créant connexion piétonne
Densifier les franges dégradées



peuplier blanc supprimé



Salix alba
Saule blanc



Tamarix
Tamaris



Fraxinus angustifolia
Frêne Oxyphylle



Salix babylonica
Saule pleureur



Phragmites australis
Roseau commun



Les hameaux

Les franges / Cabanes de Cambon

L'ensemble des préconisations pour le hameau des Cabanes de Cambon prévoit une requalification à la fois des franges urbaines et des interfaces public/privé. Les franges urbaines sont ainsi réaménagées afin de donner une meilleure perception du hameau depuis l'extérieur et de réactiver des potentiels d'usages et de connexions.

Les interfaces public/privé et la voie de desserte font l'objet d'un inventaire de préconisations possibles afin de rendre des perméabilités visuelles subtiles et d'estomper la banalisation des aménagements.

Préconisations générales:

- Planter une épaisseur végétale le long des franges bâties monotones et linéaires pour renforcer le caractère isolé et compact des hameaux.
- Atténuer l'effet hameau-rue par le traitement des extrémités de hameaux et des traversées piétonnes.
- Proposer un vocabulaire adapté pour les franges publics/ privés et le mobilier urbain.
- S'appuyer sur les structures paysagères de Camargue (haies, fossés, canaux) pour implanter des séquences végétalisées.

Préconisations pour le hameau de Cabanes de Cambon:

- Création d'un rideau végétal aéré le long de la D38 à l'amorce nord du village
- Aménagement du carrefour sud
- Création d'une transversale piétonne entre la rue de desserte et la D38
- Création d'un nouveau vocabulaire de clôture et mobilier urbain

Une covisibilité totale entre D38 et le hameau



Frange active minimale

Vue dégagée sur les faces arrières du bâti

D38 vers les Saintes-Maries-de-la-Mer

Aucun accès au centre du hameau depuis la route principale

Haie arborée peu dense:
percées visuelles
sur les faces arrières du bâti

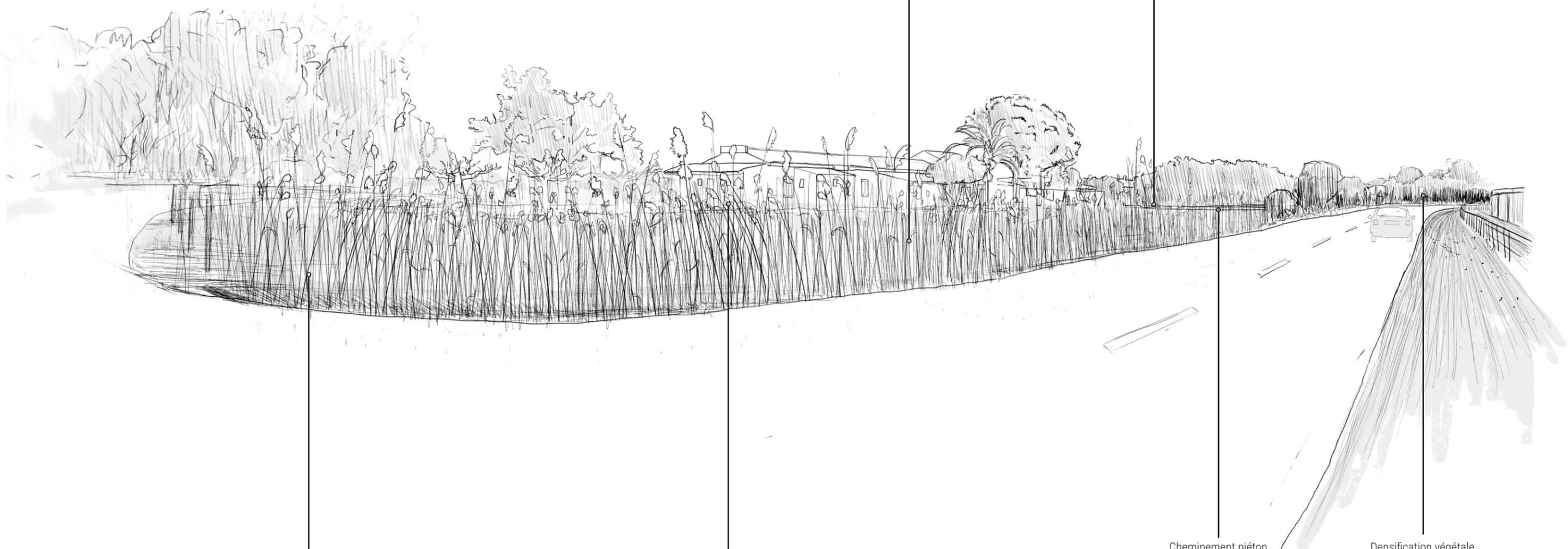
Un fossé planté pour deviner le hameau



Phragmites australis
Roseau commun



prairie fleurie de
plantes vivaces et
graminées halophiles



Prolongement de la noue

Rideau végétal aéré et poreux

Cheminement piéton
Gestion différenciée

Densification végétale

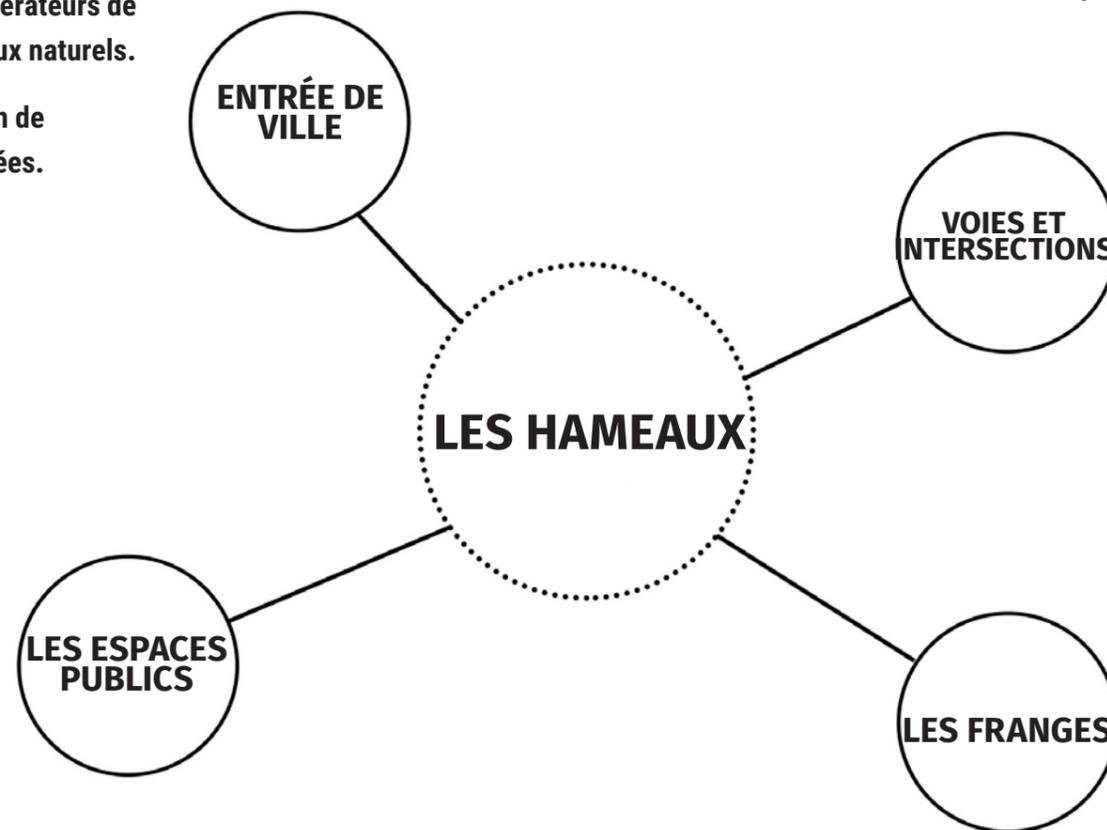


Synthèse des préconisations générales

- Diminuer le caractère routier à l'approche des hameaux et marquer une meilleure transition entre hameaux et milieux naturels
 - Donner à voir sur les bâtiments publics, équipements et patrimoine bâti en valorisant leurs abords
- Créer des espaces de transition plantés, jardinés, générateurs de pratiques entre hameaux et milieux naturels.

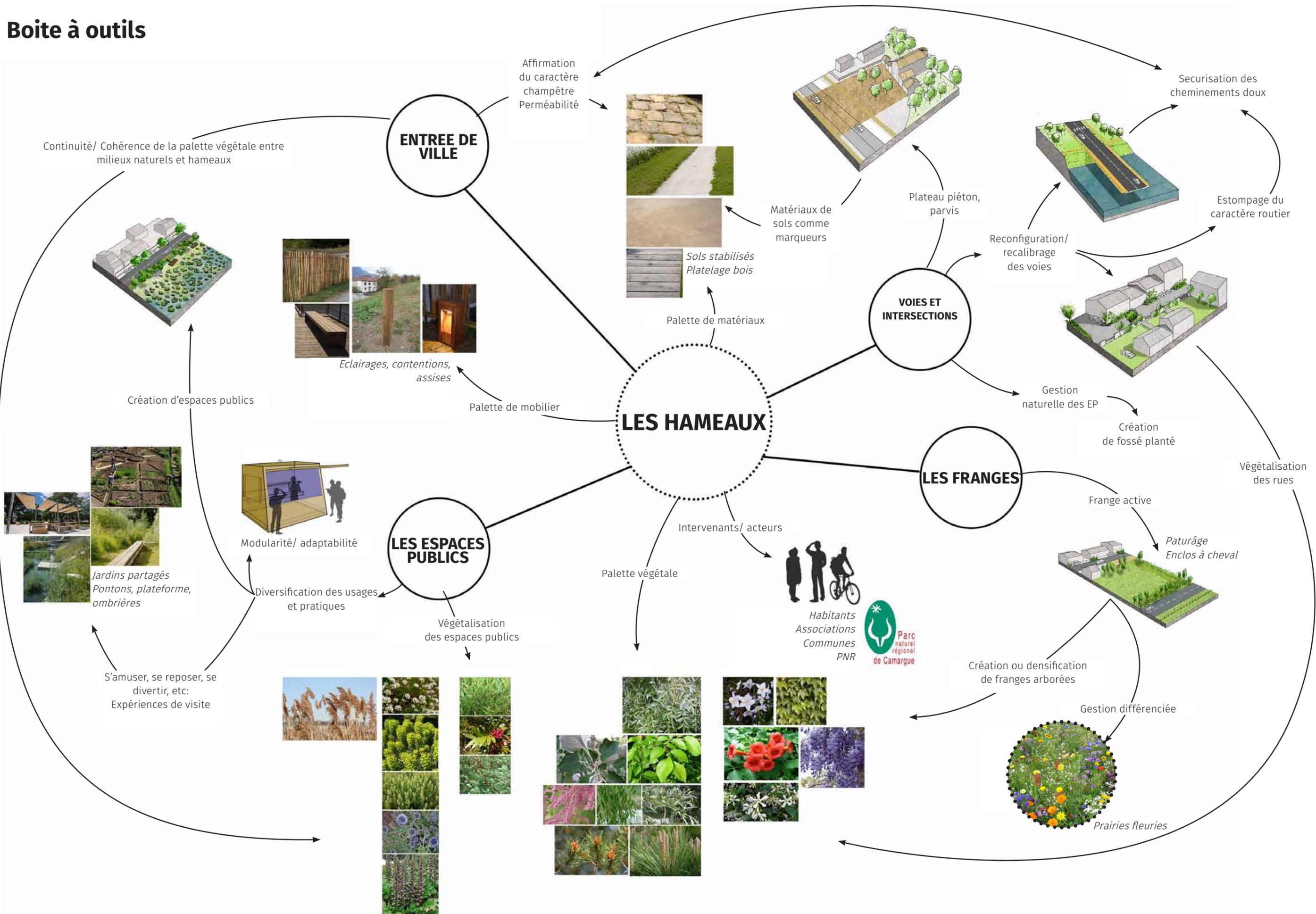
- Accompagnement de la voirie par des bandes plantées et intégration de circulation douces sécurisées.

- Créer des liens et continuités entre les espaces publics
- Développer les activités créatrices de lien entre les résidents et les visiteurs en misant sur les pratiques quotidiennes et événementielles
 - Favoriser les déplacements notamment piétons avec des cheminement confortables
 - Tirer parti du patrimoine architectural pour la création de nouveaux équipements ou commerces pour redynamiser les hameaux



- Traiter les délaissés routiers aux intersections comme des espaces plantés orientant le regard et marquant des séquences champêtres.
 - Conforter ou créer des micro-centralités en proposant des aménités.
 - Proposer des respirations le long des voies proposant des ouvertures sur le paysage.
 - Tendre vers une unité de matériaux, revêtements et mobilier urbain dans un langage rural champêtre.
 - Tendre vers un caractère pittoresque des voies en créant des irrégularités dans la plantation des voies au sein des hameaux.
- Planter une épaisseur végétale le long des franges bâties monotones et linéaires pour renforcer le caractère entier et compact des hameaux.
- Atténuer l'effet hameau-rue par le traitement des extrémités de hameaux et des traversées piétonnes.
 - Proposer un vocabulaire adapté pour les franges publics/ privés et le mobilier urbain.
- S'appuyer sur les structures paysagères de Camargue (haies, fossés, canaux) pour planter.

Boîte à outils



Palette végétale



Salix alba
Saule blanc



Salix babylonica
Saule pleureur



Fraxinus angustifolia
Frêne Oxyphylle



Pinus halepensis
Pin d'Alep



Pinus pinea
Pin d'Alep



Populus alba
Peuplier blanc



Tamarix
Tamaris



Ulmus campestris
Orme champêtre



Cistus salviifolius
Ciste à feuille de sauge



Phyllirea angustifolia
Fillaire à feuilles étroites



Pistacia lentiscus
Pistachier lentisque



Coronilla glauca
Coronille glauque



Cistus laurifolius
Ciste à feuille de laurier



Cornus sanguinea
Cornouiller sanguin



Crataegus leavigata
Aubepine



Phragmites australis
Roseau commun



prairie fleurie



Acanthus mollis
Acanthe



Dorycnium pentaphyllum
Badasse



Echinops ritro
Chardon



Euphorbia characias
Euphorbe



Reseda odorata
Rêveda



Trachelospermum jasminoides
jasmin étoile



Solanum jasminoides
Morelle faux jasmin



Parthenocissus tricuspidata
Vigne vierge



Campsis grandiflora
Bignone



Wisteria sinensis
Glycine

